



**NOTIONS DE BASE ET ENJEUX DE LA
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES
CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU
TERRORISME**

INTRODUCTION

- Le blanchiment d'argent, la montée du terrorisme ainsi que les risques de prolifération des armes nucléaires constituent trois des menaces les plus importantes en termes de stabilité économique et de sécurité dans le monde.
- accroître la surveillance des circuits financiers susceptibles de les financer.
- Face à ces réalités, la communauté internationale et les pays se mobilisent et s'organisent.

PLAN

- I- **COMPRENDRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME**
- II. **LES EFFETS DU BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET DU FINANCEMENT DU TERRORISME SUR LE DÉVELOPPEMENT**
- III. **LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE LBC/FT**
- IV. **NORMES INTERNATIONALES (40 Recommandations du GAFI)**
- V. **CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIR NATIONAL**

1.1. Qu'est-ce que le blanchiment de capitaux ?

C'est le traitement de produits du crime visant à dissimuler leur origine illégale, de manière à légitimer des biens mal acquis

1.2 Description technique du blanchiment de capitaux

- ***La phase du placement*** consiste à introduire l'argent du crime dans le système financier
- ***La phase d'empilement*** est la dissociation de l'argent sale de sa source criminelle à travers une série de transactions ou de virements

I.2 Description technique du processus de blanchiment

- ***La phase d'intégration***

C'est l'étape du recyclage. Les produits de la dispersion sont investis dans une activité économique régulièrement constituée et assimilés à tous les autres actifs dans le système officiel.

I- COMPRENDRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

1.3. Qu'est-ce que le financement du terrorisme

C'est l'acte de soutenir financièrement des terroristes ou des organisations terroristes pour qu'elles puissent commettre des actes terroristes.

1.4 Comment les terroristes financent-ils leurs activités ? Quelle est leur source de financement ?

- Sources légales
- Sources privées ou criminelles
 - Trafic de stupéfiants,
 - Extorsion de fonds et enlèvement ...

I- COMPRENDRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

1.4. Où blanchit-on des capitaux et où finance-t-on le terrorisme ?

- Les paradis financiers , Les juridictions à réglementation financière simple
- Territoires imposant des fortes contraintes à la coopération internationale,
- Des types d'entreprises sont particulièrement prisés par les criminels :
 - bar , restaurants, commerce de luxe
 - Les banques et autres institutions financières non bancaires
 - Les bureaux de change
 - Les EPNFD (Avocats, experts comptables,
 - les organismes à but non lucratif (OBNL) et
 - les systèmes informels de transfert de fonds.

I- COMPRENDRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

1.4 Quelques cas de typologies de BC et FT

- Le blanchiment de capitaux par l'entremise du marché d'actions
- Le blanchiment de capitaux par l'entremise du secteur de l'assurance
- Le financement du terrorisme par l'entremise d'institutions caritatives
- Le financement du terrorisme par l'entremise de systèmes informels de transfert de fonds

3. Les effets du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme sur le développement

Importance des flux financiers générés par le blanchiment

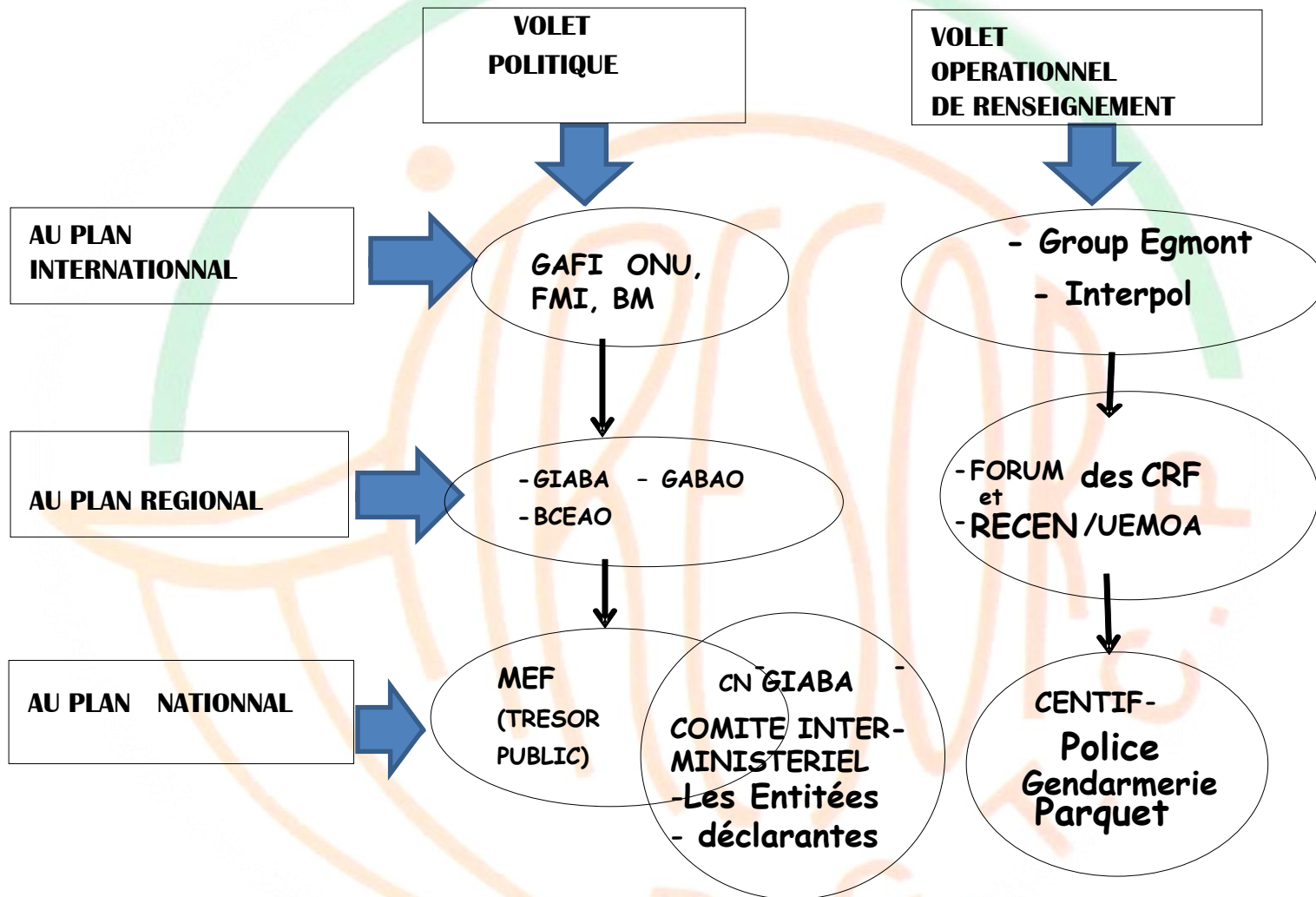
D'après le Fonds monétaire international (FMI), le volume annuel des opérations de blanchiment peut représenter entre 2% et 5% du PIB mondial (70 000 milliards dollars)

- 2.1. Effets sur la croissance économique
- 2.2. Effets sur la primauté du droit
- 2.3. Effets sur le système financier
- 2.4. Effets sur le libéralisme économique
- 2.5. Effets sur la gouvernance
- 2.6. Coûts Socio-politiques
- 2.7. le risque de l'image pour le pays et ses entreprises

3. Le Dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

- **Quel Dispositif existant face aux dangers que représentent les fléaux du BC et du FT ?**

3. Le Dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme



3. Le Dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

- **Rôle du Trésor Public**

- Le Trésor Public en sa qualité d'assujetti
- Le Trésor Public en sa qualité d'autorité Publique compétente

CONCLUSION PARTIELLE

- **Enjeux juridique** : la lutte doit s'axer sur un arsenal juridique complet pour protéger le système financier
- **Enjeu institutionnel** : Un tel dispositif peut se présenter en cinq (05) types d'organes principaux au niveau national
 - organe de coordination nationale
 - autorité administrative
 - Cellule de Renseignement Financier (CRF)
 - L'autorité judiciaire spécialisée pour les poursuites
 - Un réseau des entités déclarantes d'opérations suspectes appelées assujettis
- **Enjeu mondial : coopération internationale**
- **Le recouvrement des avoirs criminels un enjeu important de la LBC/FT** (le gel, la saisie la confiscation sont des instruments puissants de la LBC/FT)